

# Le Nunavut ne quitte pas l'aurore boréale

VOLUME 16 • Numéro 12 • 1 \$

vendredi 26 novembre 1999



(Whitehorse)-Avec le titre de «Vies diverses, liens communs» la première Conférence circumpolaire sur la femme aura effectivement réussi à faire émerger les similarités qui existent dans la vie des femmes du Nord.

Au cours des 18, 19 et 20 novembre à Whitehorse, près de 400 déléguées boréales ont échangé et surtout raconté leurs expériences respectives à l'intérieur de près de soixante ateliers thématiques.

Des grandes conclusions tirées, il y a d'abord la nécessité de travailler de pair avec les hommes de ce monde.  
Suite p. 2

## SOMMAIRE

Femmes du Nord

Éditorial

Nore sortie à Fish Lake

Une lueur d'espoir

Un guichet d'éducation

Les jeux sont faits

Un moment d'arrêt

Les repas de Noël

Héritage de la guerre

Les fameux ponts de glace

Et les rapides



Photo : Cécile Girard

Benjamin Ryan tente sa chance au «High Foot High Kick», un jeu traditionnel dene, lors des Jeux arctiques et dene qui avaient lieu à l'école Whitehorse Elementary, le vendredi 19 novembre.

## Les fonds pour les voyages p. 7

# Femmes du Nord : une même réalité

## Vies diverses et liens communs

### Communauté

Comme l'a lancé Doris MacLean dans un atelier: «L'homme et la femme sont comme les ailes d'un oiseau, ils leur faut être de chaque côté pour pouvoir voler.»

Une autre participante autochtone des Territoires du Nord-Ouest croit «qu'un pouvoir dispersé est un pouvoir préservé». Cela dit, nombreuses sont celles qui rappellent l'importance de reconnaître la différence qui existe entre les hommes et les femmes.

Hedy Fry, ministre fédérale responsable du Statut de la femme, croit que le défi actuel est de savoir reconnaître et intégrer cette différence dans la société. «Les femmes, dit-elle, ont apporté une connaissance et une science: celle de savoir comment mettre au monde un enfant, comment guérir par les plantes, comment nourrir une famille. Toutes des connaissances qui ne sont pas valorisées.» Elle ajoute que s'il fallait attribuer des chiffres au travail non-payé que les femmes accomplissent chaque jour, cela représenterait probablement 42% du produit national brut canadien.

samment représentées dans le système législatif? Faudrait-il imposer un quota homme-femme aux parlements?» demande la présidente de la Conférence, Audrey McLaughlin. Marlène Haas, représentante de *Socialist International Women*, que M<sup>me</sup> McLaughlin a également présidé, croit que oui. «Nous représentons la moitié de la population mondiale mais sommes toujours minoritaires. Il n'y a pas de démocratie si la femme n'est pas impliquée.» Au Nunavut cependant, un référendum a été tenu sur la question, et le résultat s'est avéré négatif. Selon Mary Simons, ambassadrice canadienne des Affaires nordiques, la réponse de la population là-bas visait à avoir une représentativité basée sur les qualifications des candidats et non le sexe.

Karla Williamson, du Groenland est étudiante au doctorat à l'Université d'Aberdeen en Écosse. Elle s'aperçoit, en étudiant la question, que les Inuits n'attribuent pas beaucoup d'importance au genre d'un individu. «Il n'y a en Inuktitut pas de terme pour *il*, ou *elle*» Les prénoms ne sont pas orientés selon le sexe. Les

«Les prénoms représentent l'âme qui elle ne peut être divisée.» Aussi explique-t-elle que l'arrivée de la libération féminine a fait craindre aux femmes inuite et même crie de perdre leur rôle de mère dans la famille.

Pour Mary Jane Jim, vice-chef de l'Assemblée des Premières Nations, ses origines Tutchone du Sud reconnaissent d'emblée la femme comme une dirigeante. Une autre participante autochtone canadienne a quant à elle affirmé qu'en tant que femme autochtone, «nous n'avons pas de problème avec notre place en société. Nous savons où nous sommes, où nous allons, et que nous nous y rendrons.» Comme le rappelait Angélique Bernard des EssentiElles, les femmes sont très importantes au niveau de la communauté bien que souvent laissées pour compte.

La réalité des femmes Saami en Sibérie n'a, de son côté, pas plus de quoi faire sourire. En conférence, Tatanya Martynova, directrice exécutive du Programme international inter-culturel sur l'alcool en République Sakha, a tenté d'établir un portrait des problèmes sociaux avec lesquels vit la population locale. En 1997, des 3 600 crimes répertoriés, 2 800

étaient de nature sérieuse selon les chiffres du système judiciaire qui ne représentent pas la réalité selon M<sup>me</sup> Martynova. Les femmes ne parlent pas de ce qu'elles vivent, explique-t-elle, puisque la Loi ne reconnaît pas la violence comme un crime. «Les femmes autochtones sont victimes de violence et d'abus sexuels et le gouvernement les laisse à elles-mêmes.»

De nombreuses problématiques sociales perdurent également dans certaines communautés du Nord canadien. Les témoignages d'enfance difficile ou de violence conjugale abondaient. Pour la ministre Fry, la solution à la pauvreté demeure dans l'éducation des femmes. «Quand on éduque une femme, on éduque une famille. Quand on éduque une famille, on éduque une communauté. Et quant on éduque les communautés, c'est toute la société qu'on éduque.»

L'importance de la femme comme noyau de la société a également été traité en parlant d'environnement. Dans une présentation apocalyptique des problématiques environnementales du Nord, Ekaterina Ruth de l'Université de Luleo en Suède a partagé les résultats d'une étude provenant du nord de la Norvège et montrant que le niveau de santé des femmes y est inférieur à celui des hommes. Selon M<sup>me</sup> Ruth, «les femmes sont plus à risque que les hommes parce qu'elles constituent le premier environnement de l'être humain. C'est

biologique.»

De nombreuses autres questions, d'ordre plus général, ont également été abordées. L'importance par exemple de préserver la culture à la base de la communauté. La vice-présidente de l'Association internationale des éleveurs de rennes, Maria Pogodaeva, est venu sonner l'alarme dans un atelier sur l'autonomie gouvernementale. La création de nouveaux paliers de gouvernement, tels que des organisations non-gouvernementales, qui n'existent pas en Russie, représente la seule sortie de secours de ces nomades selon elle. «L'effondrement des populations de rennes nous emmènerait à la perte de nos traditions.»

«L'économie traditionnelle n'est pas qu'une simple économie, c'est une source d'estime de soi, de liens familiaux et l'attachement entre les générations nécessaire pour pouvoir survivre.»

Cette première conférence aura donc permis d'établir les bases d'une continuité. Louise Profeit-LeBlanc et Amanda Graham, toutes deux du Comité de direction et instigatrices du projet, ont conclu en Cérémonie de fermeture que tout était en place pour une deuxième édition. «Nous voulions savoir ce que les gens avaient à dire et au 21<sup>e</sup> siècle, tout peut arriver.»

Claudiane Samson



Un groupe de participantes à la conférence

Photo : Claudiane Samson

Un album de photos et de biographies  
de Franco-Yukonnaises

Nous voulons reconnaître les réalisations et contributions des femmes franco-yukonnaises en ce nouveau millénaire.

Soumettez-nous des noms et un texte expliquant les raisons pour lesquelles vous proposez ces femmes: Les EssentiElles, 302, rue Strickland C.P. 5205, Whitehorse Y1A 4Z1  
Tél: (867) 668-2636 Téléc: (867) 668-3511

# LE MASSACRE DE LA POLYTECHNIQUE

## Dix ans déjà

### Éditorial

croyait fermement qu'elles n'avaient pas leur place dans un monde tradi-

Dix ans déjà depuis le massacre de la Polytechnique. Le 6 décembre 1989, quatorze jeunes femmes ont été assassinées par un homme qui

tionnel d'hommes et qu'elles étaient toutes des féministes. Le tueur était convaincu que ces femmes n'avaient pas le droit d'étudier en ingénierie,

un domaine traditionnellement réservé aux hommes.

Suite à l'événement, les médias et les experts (presque tous des hommes) ont parlé d'un cas isolé, du geste malheureux d'un fou. L'accent a été mis sur la folie du tueur, sur les problèmes de la société, sur le manque d'attention de sa mère, et le fait que sa dernière blonde lui avait prodigué peu d'amour. Très peu de personnes ont fait référence au fait que les quatorze victimes étaient toutes des femmes qui poursuivaient des rêves et des objectifs; des femmes qui ne savaient pas que leur appartenance au sexe féminin leur coûterait un jour la vie.

Ce massacre a fait pren-

dre conscience à bien des gens que la violence faite aux femmes est présente dans notre société soit-disant civilisée depuis des siècles. Plus que jamais, il faut changer et combattre les structures sociales oppressantes implantées dans nos relations et réaliser que les demandes d'égalité sont plus qu'une question de chiffres et de statistiques, elles sont une question de justice.

Dix ans après le massacre de la Polytechnique la violence faite aux femmes est un problème toujours présent dans la société. De nombreuses personnes ont pris une responsabilité sociale pour faire changer les choses. La campagne du ruban blanc, les divers programmes de prévention de la violence dans les écoles, sont des façons de faire prendre conscience aux hommes, aux garçons, aux

femmes et aux jeunes femmes du rôle qu'ils ou qu'elles peuvent jouer dans la prévention de la violence. En 1991, les membres du Parlement canadien ont proclamé le 6 décembre comme *La journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*.

Chaque personne peut aussi prendre un engagement de ne pas commettre d'actes de violence et de continuer à parler de ce problème avec leurs connaissances et leurs proches afin de dénoncer ce fléau de la société.

Au tournant de ce nouveau millénaire, des femmes du monde s'organisent pour contrer la violence faite aux femmes et la pauvreté des femmes. Un grand rassemblement mondial de femmes va se dérouler le 17 octobre 2000, devant les Nations-Unies pour revendiquer le droit des femmes du monde à vivre dans un monde sans violence : une action positive et fortifiante

Continuons nos activités de prévention et de sensibilisation pour assurer que le sacrifice de toutes les femmes mortes au main de la violence n'ait été en vain.

Angélique Bernard



*Le Père Noël est abonné à l'Aurore boréale!*

Dans sa prochaine édition du 10 décembre, l'Aurore boréale publiera les lettres des petits enfants au Père Noël!

*Faites vite et écrivez-lui!*

Lettre au Père Noël  
Aurore boréale  
C.P. 5205, Whitehorse  
Yukon Y1A 4Z1



# l'aurore boréale

Directrice :

Cécile Girard

Adjointe :

Marie-Hélène Comeau

Correspondant national :

Yves Lusignan

Correspondante locale :

Claudiane Samson

Comité du journal :

Père Jean-Paul Tanguay

Danièle Rémillard

Angélique Bernard

Ève Camolli

Marie-Hélène Comeau

Cécile Girard

Correction :

Lise Ouimet

C.P. 5205, Whitehorse,  
Yukon Y1A 4Z1

Téléphone : (867) 667-2931

Télécopieur : (867) 668-3511

Courriel : auroreb@yknet.yk.ca

Le journal est publié aux deux semaines, sauf en juillet, mois de relâche. Son tirage est de 1000 exemplaires, et sa circulation se chiffre à 945 copies. La distribution du journal est vérifiée par l'Office de distribution certifié.

L'Aurore boréale est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et est représenté par l'agence publicitaire OPSCOM à Ottawa : 1-800-267-7266

L'Aurore boréale est sociétaire de l'organisme de charité Donatien Frémont qui encourage les jeunes à étudier en français dans le domaine des communications.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le journal est publié par l'Association franco-yukonnaise.



Fondation Donatien Frémont, Inc.

ODC

APF

OPSCOM

# Mentions, remerciements, vœux

## Le mot du président

### Fenêtre ouverte sur l'AFY

En ce dernier mot du président des années 1900, j'en profite pour faire des mentions, des remerciements et des vœux.

Tout d'abord, je veux exprimer ma reconnaissance à tous ceux et celles qui m'ont accordé leur confiance pour un second mandat, lors de la 17<sup>e</sup> assemblée générale de l'AFY, le 6 novembre 1999. La détermination et la collaboration de tant de gens pour concrétiser l'idéal de 1867 dans le Yukon d'aujourd'hui et de demain donnent à mon engagement sa valeur. Je voudrais souligner le dévouement des membres du conseil d'administration de l'AFY et de son personnel. Je remercie M<sup>me</sup> Margo Pincombe, M<sup>me</sup> Angélique Bernard et M. Marco Fiola qui quittent le bureau pour être remplacés par M<sup>me</sup> Nicole Dion, à la vice-présidence, M<sup>me</sup> Sandra Saint-Laurent à l'éducation des adultes et M. Dominique Pépin-Filion aux communications. Mesdames Georgette Jubert au développement économique et Louise Girard à la trésorerie ont été réélues. La vitalité de notre communauté s'est encore manifestée cet automne par des conseils d'administration remplis, suite aux assemblées générales annuelles de plusieurs organismes. Nous félicitons les élus, tout en réitérant notre désir de continuer à œuvrer sous le signe de la coopération.

Je félicite nos jeunes d'avoir reçu avec distinction les membres et les observateurs lors du repas de l'assemblée générale de l'AFY. Les fonds ramassés les aideront à célébrer l'an 2000 sur les chemins de la francophonie internationale en France. Dans leurs entreprises et leurs études pour l'an 2000, je leur souhaite bon succès.

Ils ont été de remarquables ambassadeurs de notre communauté et du Yukon en



Georgette Jubert

cette année de la francophonie canadienne.

Je remercie toutes les personnes qui, année après année, mettent la main à la

## En coulisse Nicolas Andreiu-Desaulniers

La chronique *En coulisse* présente les gens qui donnent du temps pour le développement de la communauté. Ces gens sont généralement connus sous le générique de bénévole. Cette fois-ci nous vous présentons Nicolas Andreiu-Desaulniers.

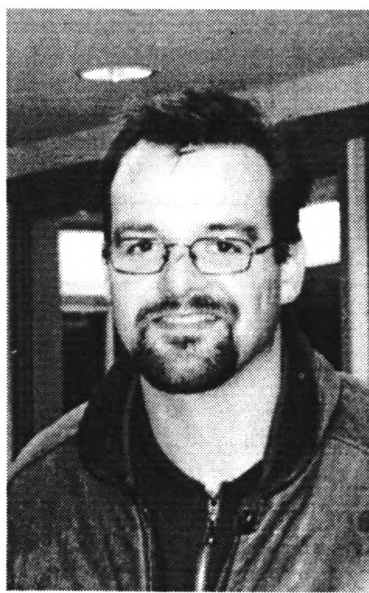
Au Yukon depuis déjà trois ans Nicolas Andreiu-Desaulnier n'a pas tardé à se faire une place au jardin fleuri du bénévolat.

Vous pouvez l'entendre sur les ondes de CBC certains samedis soirs lors de l'émission Rencontre ou alors le consulter pendant les réunions publiques de la Commission scolaire où il agit en tant que commissaire.

Nicolas a merveilleusement rempli les fonctions de maître de cérémonie lors du dernier Gala de la francophonie aux côtés de Jacinthe Labrecque.

pâte pour faire des événements annuels des réussites. Le dernier grand événement des années 1900, le gala, tenu le soir du 6 novembre, a été à l'image de notre vitalité. Une francophonie nombreuse était présente à la remise des prix pour l'avancement du français au Yukon et au spectacle de Marie-Denise Pelletier. Nous la remercions de sa présence et félicitons les lauréats.

Je tiens à souligner le travail accompli par ceux et celles qui font vivre le français dans les régions. Les événements culturels comme le carnaval d'hiver de Dawson City et les rumeurs de programme de français langue maternelle dans cette même ville soutiennent l'idée d'une francophonie à l'échelle du territoire, un rêve d'an 2000.



Nicolas Andreiu-Desaulniers

« J'ai vraiment aimé cette soirée, explique Nicolas, c'était très intéressant. J'aime ce que le bénévolat m'apporte sur le plan personnel. Ça nous permet de faire des rencontres intéressantes et de sentir qu'on peut faire une différence dans la société. »

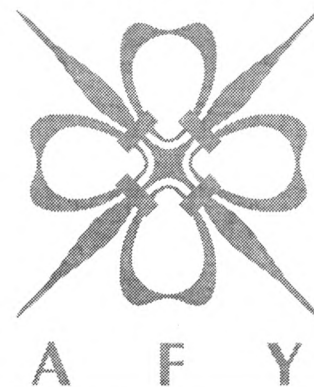
M.-H. Comeau

En cette fin d'année, je veux exprimer ma gratitude à la Fédération des communautés francophones du Canada ainsi qu'à tous les individus des autres associations francophones, des organismes, des ministères, ou des paliers gouvernementaux fédéral ou territorial qui nous épaulent dans notre cheminement. Je remercie le Premier ministre du Canada, le Très Honorable Jean Chrétien, M. Roméo LeBlanc et son excellence Boutros Boutros Ghali, secrétaire général de l'agence à la Francophonie, pour avoir invité le Yukon à l'événement international qu'a été le sommet de la francophonie à Moncton. Le soutien continu offert par le commissariat aux Langues officielles est crucial dans notre processus

d'affirmation et de reconnaissance. Je remercie donc M. Victor Goldbloom, qui a quitté ce poste cet été, et assure à son successeur, M<sup>me</sup> Dyane Adam, notre collaboration.

Au nom de l'Association franco-yukonnaise, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de vie comblée. Célébrons l'an 2000.

Yann Herry  
président de l'AFY



### OFFRE D'EMPLOI

#### Coordonnateur ou coordonnatrice Projet «Aux sources de la francophonie»

L'AFY est à la recherche d'une personne intéressée à coordonner le projet "Aux sources de la francophonie". C'est un emploi à temps partiel pour une durée de 20 semaines à raison de 20 \$/h. Une certaine flexibilité en matière d'horaire de travail sera exigée. Il y a une possibilité de prolonger le contrat advenant la confirmation de financement en provenance du Bureau du Millénaire du Canada.

#### La personne sera responsable de :

- maintenir la liaison entre le Yukon et la France pour assurer une saine gestion du projet;
- coordonner toutes les étapes du projet : étapes 1 et 2 (Yukon et Europe), création du site Web, formation en généalogie, promotion et publicité, coordination de la délégation communautaire, organisation des cérémonies de jumelage et de la célébration culturelle, etc.;
- assurer le lien entre les partenaires communautaires;
- identifier et obtenir l'engagement de sources de financement supplémentaires pour mener à bien le projet;
- formaliser les manifestations d'intérêt exprimées par des bailleurs de fonds potentiels;
- soutenir les initiatives de collecte de fonds des parents au besoin;
- accomplir toute tâche nécessaire à la réalisation du projet sous la supervision de la directrice générale de l'Association franco-yukonnaise.

#### Profil recherché :

- expérience dans un domaine connexe
- bonne connaissance du marché touristique français
- bonne connaissance du français écrit et oral
- connaissance de la communauté franco-yukonnaise
- connaissance informatique compatible IBM
- expérience en demandes de financement et en gestion de projet
- habiletés en communication et relations publiques
- esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse
- capacité à travailler en équipe

L'AFY favorise l'embauche locale. Le salaire offert respecte l'échelle salariale de l'AFY.

Veillez faire parvenir votre lettre de présentation expliquant votre intérêt pour le poste accompagnée de votre curriculum avant le **10 décembre 1999, 17 h.** à l'adresse suivante :



Jeanne Beaudoin, directrice générale par intérim  
«Aux sources de la francophonie»  
Association franco-yukonnaise  
C.P. 5205  
Whitehorse (Yukon) Y1A 5V1

Où vous pouvez déposer le tout, en personne, au 302, rue Strickland.

# Le Nunavut ne suit pas

## Poursuite judiciaire

(Yellowknife) Lors de leur assemblée générale annuelle, les membres de l'Association des francophones du Nunavut ont décidé de ne pas emboîter immédiatement le pas de l'Association franco-yukonnaise en joignant la cause de la FFT.

L'espoir de la Fédération Franco-TéNOise (FFT) de voir les Associations du Nord faire front commun pour s'assurer que le fédéral fasse respecter les droits linguistiques des francophones du Nord a reçu une douche d'eau froide en fin de semaine dernière. En effet, les membres de l'Association des Francophones du Nunavut (AFN) ont décidé en assemblée

générale le 14 novembre dernier de reporter à plus tard toute décision d'intervenir éventuellement en justice afin de permettre des consultations avec le gouvernement du Nunavut.

«On est évidemment déçu de la décision d'Iqaluit et aussi de la perte de cet allié potentiel», a indiqué Daniel Lamoureux, directeur général de la FFT. Par les consultations envisagées, les francophones du Nunavut tenteront d'obtenir un engagement ferme à appliquer au Nunavut les articles 16, 20 et 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (les clauses linguistiques) ainsi qu'un en-

gagement ferme relativement à l'adoption au Nunavut d'une loi territoriale sur les langues officielles respectant tant l'inuktitut que l'esprit et la lettre des dispositions linguistiques de la Charte.

Quelques heures de réunions ont été dévouées à l'étude de cette question alors que de nombreux fonctionnaires et conseillers juridiques, dont M<sup>e</sup> Roger Lepage le conseiller juridique de la FFT dans le dossier de la poursuite, et quelques membres de l'association ont participé à un atelier d'information le samedi 13 novembre. Le lendemain, c'était à l'assemblée générale des membres de prendre

connaissance du dossier. La situation des francophones du Nunavut est spéciale si l'on tient compte que ce gouvernement n'est en place que depuis quelques mois seulement et les membres de l'AFN ont reconnu en assemblée générale que durant ces quelques mois, le gouvernement du Nunavut a démontré un esprit d'ouverture envers la communauté francophone.

Cette décision de l'assemblée générale, alliée à la poursuite judiciaire de la FFT et ses implications sur tous les gouvernements du Nord, permettra peut-être à l'AFN de négocier en position de force. Selon Daniel Cuerrier, directeur général de l'AFN, tel n'est pas le cas. Si les francophones pensent se servir de cette poursuite comme d'un bâton, le gouvernement ne sera pas ouvert à la négociation. «Ils voient la poursuite comme un geste d'agression», a expliqué M. Cuerrier. Il avoue cependant que la bonne foi démontrée par les francophones du Nunavut en n'embarquant pas dans cette poursuite sera perçue positivement par le gouvernement.

Deux autres facteurs ont également pu jouer un rôle

dans cette décision de l'AFN. Tout d'abord, le gouvernement se sent agressé par cette poursuite. Selon une source qui a préféré garder l'anonymat, au moins un fonctionnaire territorial actif au sein de l'AFN s'est déjà fait avertir que sa démission serait désirable dans l'éventualité où l'AFN déciderait de se joindre à la poursuite. Ensuite, il semble que le sentiment d'animosité ayant prévalu lors de la division des territoires entre les francophones de l'est de l'Arctique (maintenant représentés par l'AFN) et les francophones de l'ouest de l'Arctique (représenté par la FFT, qui pilote ce projet) ait laissé des vestiges au sein du conseil d'administration de l'AFN. La première version de la résolution devant être présentée à l'assemblée générale faisait état de ces relations tumultueuses et des séquelles du processus de partage des actifs qui tire à sa fin. Ces facteurs ont cependant été biffés à la dernière minute. Le conseil d'administration de l'AFN n'a cependant pas émis de préférences lors de l'AGA.

Article d'Alain Bessette, publié dans l'Aiglon, le journal francophone des Territoires du Nord-Ouest, du 19 novembre.



### AVIS AUX EMPLOYEURS RECRUTANT CHEZ LES JEUNES

Au cours des trois dernières années, avez-vous embauché des jeunes (de 25 ans ou moins) et leur avez-vous offert un emploi axé sur la carrière?

Si vous pouvez faire preuve de succès sur l'un des plans suivants :

- création de schémas de carrière pour les jeunes;
- appui entrepreneurial à l'endroit des jeunes;
- mise au point de méthodes visant à aider les jeunes autochtones et les jeunes vulnérables à obtenir un emploi, à le conserver et à le développer au sein de leur organisation;
- développement de l'apprentissage ou de la formation professionnelle ou technique;

vous devriez alors poser votre candidature auprès du Conference Board du Canada pour les Prix de reconnaissance des principaux employeurs canadiens recrutant chez les jeunes.

Un employeur sera choisi dans chaque province et chaque territoire et il pourra bénéficier de ce qui suit :

- publicité nationale et locale;
- hommage au cours du Symposium et tournée d'étude Partenaires de l'an 2000 - Mariage de l'éducation et de l'économie locale, laquelle aura lieu à Halifax, du 30 avril au 2 mai 2000;
- transport, hébergement et inscription gratuits pour deux représentants de chacune des organisations gagnantes;
- reconnaissance dans un *Cahier d'idées : guide des meilleures pratiques entreprise-enseignement (2000)*, publié par le Conference Board du Canada.

Vous n'avez qu'à remplir le formulaire de participation et y joindre une courte description de vos expériences relatives à l'embauche des jeunes. Il faut que les formulaires soient reçus au plus tard le 6 décembre 1999.

Pour obtenir de plus amples renseignements et un formulaire de participation, veuillez vous adresser à :

Judy Thrower  
Agente des programmes relatifs  
au marché du travail  
Direction de l'enseignement postsecondaire  
(867) 667-8213  
courriel : judy.thrower@gov.yk.ca

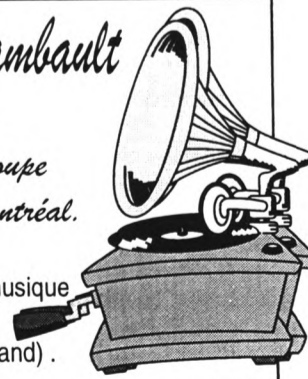
Linda Scott  
Conference Board du Canada  
Sans frais : 1-888-801-8818  
courriel : scott@conferenceboard.ca  
www.conferenceboard.ca/nbec/awards.htm

**Yukon**  
Éducation

### Commande de musique Archambault

Vous avez jusqu'au 3 décembre  
pour profiter de la commande de groupe  
avec le disquaire Archambault de Montréal.

Vous pouvez consulter le nouveau catalogue de musique  
et placer votre commande à  
l'Association franco-yukonnaise (302, rue Strickland).



L'Annuaire des services en français de l'an 2000  
est disponible gratuitement aux endroits suivant:

Association franco-yukonnaise  
Industrie Canada  
Hôtel de ville de Whitehorse  
Bibliothèque publique du Yukon  
Centre de services aux entreprises

Et dans la plupart des organismes et des entreprises  
qui offrent des services en français.

# Notre sortie à Fish Lake

Une excursion mémorable

La classe de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année de M. Champagne (École Émilie-Tremblay) a fait un voyage de deux jours au début du mois d'octobre.

Notre sortie à Fish Lake Il y a quelques semaines nous sommes allés à Fish Lake. Nous avons fait plusieurs activités amusantes mais l'équitation était ma préférée. C'était la première fois que je montais à cheval. (...) Mon groupe et moi sommes allés sur une piste avec des petites côtes à monter et à descendre. Puisque mon groupe était débutant nous n'avons pas fait beaucoup de galop et plus de marche. Le nom de mon cheval était E. T. C'était un petit cheval brun. Par contre, quand j'ai fait du galop j'ai été surpris par sa rapidité. (...) Après une heure de randonnée à cheval, quand je suis descendu j'avais un peu de difficulté à marcher.

Daniel Gagnon, 6<sup>e</sup> année

La classe de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année de l'école Émilie-Tremblay, en excursion à Fish Lake.



Parcs  
Canada

**Agence Parcs Canada  
Préposé/préposée  
au service à la clientèle  
Whitehorse**

Les personnes admissibles doivent travailler ou habiter dans un rayon de 70 km de Whitehorse (Yukon).

Dans l'exercice de vos fonctions, qui prendront fin le 26 novembre 2000, vous travaillerez à titre de réceptionniste de première ligne au sein de l'Unité de gestion du Yukon. Votre salaire annuel s'établira entre 30 283 \$ et 32 892 \$ et vous recevrez en plus une indemnité d'isolement.

En tant que candidat idéal, vous devez détenir un diplôme d'études secondaires ou avoir à votre actif une combinaison d'études, de formation et d'expérience. De plus, vous devez avoir l'expérience du travail auprès du public, notamment de l'accueil des clients. Vous devez aussi avoir l'expérience du travail dans un bureau et savoir utiliser un ordinateur, divers logiciels (WordPerfect, Microsoft Access et Excel) et les logiciels de courriel.

**La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle.**

Si ce poste vous intéresse, envoyez votre demande d'ici le 3<sup>e</sup> décembre 1999 en prenant soin d'indiquer votre citoyenneté et le numéro de concours 99 - PKS- ER-YUK-316 à l'adresse suivante :

À l'attention de : M. Francis Gatensby, Parcs Canada,  
300, rue Main, bureau 205 (Immeuble Elijah Smith),  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5.  
Fax : (867) 393-6701. Téléphone : (867) 667-3911.

L'énoncé de qualités est disponible sur demande.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection.

Canada

## On a voté la loi sur les monopoles

Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest

En effet le ministre de l'industrie, M. Félix Des Lauriers, de la délégation du Yukon qui participait au 9<sup>e</sup> Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest (PFCNO) a réussi à convaincre, avec l'aide des autres députés yukonnais, la majorité des délégués de la chambre des communes à voter pour la loi interdisant les monopoles au pays.

Le PFCNO s'est déroulé du 11 au 14 novembre à Richmond, Colombie-Britannique. Une soixantaine de francophones et de francophiles venant des quatre provinces de l'Ouest, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont participé avec enthousiasme à ce parlement jeunesse, fictif et non partisan, où les jeunes parlementaires ont l'occasion de faire valoir

leurs talents d'orateur... et de comédien.

Cette année le comité Espoir Jeunesse, qui est le partenaire de recrutement pour le Yukon, a envoyé une délégation de sept jeunes dont quatre représentants de l'école Émilie-Tremblay; il s'agit de Jasmine Forget, Pascale Bédard, Joël Newman et Marie-Pierre Hamelin. L'école F.H. Collins a été représentée par Lauren Tuck, Sara Galbraith et Félix Des Lauriers.

Espoir Jeunesse croit que ce genre d'activité donne l'occasion de briser l'isolement géographique et linguistique que les jeunes vivent au Yukon. L'activité leur donne la chance de voir ce qui se passe ailleurs; elle est un lieu de partage et d'échange et même de réseautage.

Le PFCNO est une des activités interrégionales organisées par le Consortium jeunesse du Nord et de l'Ouest dont fait partie Espoir Jeunesse qui est un des membres fondateurs avec les quatre autres associations jeunesse de l'Ouest.

En terminant, le comité Espoir Jeunesse voudrait remercier nos partenaires financiers: la Commission scolaire francophone du Yukon, la Division des programmes français du ministère de l'Éducation, l'Association franco-yukonnaise et Patrimoine canadien qui nous permettent d'offrir ce type d'activité à la jeunesse d'ici.

*Roch Nadeau*

Coordonnateur EspoirJeunesse

# Comment attribuer les fonds pour les voyages?

## Les commissaires à l'écoute

### Éducation

«Les voyages forment la jeunesse», ce proverbe a fait l'unanimité lors de la soirée de discussion sur les voyages culturels, soirée organisée par la Commission scolaire francophone, le mardi 15 novembre.

Le but de la rencontre était de connaître l'opinion des parents, de recueillir leurs commentaires afin d'élaborer une ébauche de politique sur les voyages culturels. On sait que la Commission scolaire gère une somme d'argent familièrement connue sous le terme «les dollars culturels». Cet argent est dédié à l'organisation d'activités culturelles pour les jeunes de l'école.

Est-ce que l'appui financier devrait être proportionnel au nombre de participants? Qu'en est-il des objectifs d'apprentissage, du ratio des accompagnateurs, etc. Une politique claire devrait permettre d'établir des critères précis qui aideront à distribuer équitablement les fonds, a expliqué Edmond Ruest, le directeur de la Commission scolaire.

L'école Emilie-Tremblay a fait

une demande de 10 000 \$ ce qui représente près de la moitié des dollars culturels afin de l'aider à réaliser un voyage de 18 jours en Écosse et en France. Une vingtaine d'élèves du secondaire y participeraient.

Le coût du voyage est estimé à 3 200 \$ par jeune. Les différentes cueillettes de fonds, la participation des parents et l'aide de la Commission scolaire permettraient de faire descendre le coût individuel de l'aventure à 1 800 \$.

M<sup>me</sup> Hélène Saint-Onge, directrice de l'école, a rappelé que son établissement avait déjà une longue tradition de déplacements. «Depuis 1986 nos jeunes sont allés en Alaska, en Colombie-Britannique, en Alberta, au Québec et en France». Elle a aussi brièvement présenté un plan des voyages futurs afin de démontrer que tous les jeunes auraient éventuellement la chance de voyager.

La majorité des parents présents s'entendaient pour dire que les déplacements et les randonnées comportaient des retombées de grande valeur.

M. Gil Beaudin, parent de deux adolescents, a affirmé que les voyages concouraient à briser l'isolement culturel. De plus «ils contribuent à bâtir la confiance en soi-même dont les jeunes ont besoin.» a-t-il poursuivi.

M. Léo Martel a pour sa part émis l'opinion que ce serait bien si les parents connaissaient quelques années à l'avance le calendrier et les destinations.

Sylvie Baril, enseignante au secondaire, qui a accompagné un groupe d'étudiants à Paris il y a deux ans, a souligné que

l'apport financier de la Commission scolaire a permis par le passé «d'emmener tout le monde, même ceux qui sont moins fortunés». L'enseignante a aussi souligné que les voyages permettent de mettre en pratique la matière théorique apprise en classe.

Isabelle Boucher, une élève de 10<sup>e</sup> année qui est allée à Calgary a déclaré avoir appris à mieux se connaître et à mieux connaître les gens de son groupe.

Luc Laferté, président de la CSFY a émis des inquiétudes

quant à la pression que les voyages peuvent exercer sur les enseignants. «Il faut songer à leur laisser une porte de sortie» a-t-il poursuivi en expliquant qu'on ne peut obliger les enseignants à faire un voyage contre leur gré. M. Laferté a aussi précisé qu'on devrait parler d'échanges culturels plutôt que de voyages.

Lors de sa prochaine réunion publique du 16 décembre, la Commission scolaire fera connaître la politique sur les voyages culturels.

Cécile Girard



Diane Emond, Isabelle Boucher et Sylvie Baril, attentives aux discussions.

Photo : Cécile Girard

## Une lueur d'espoir pour les enfants témoins de violence

J'ai participé en tant qu'agente de développement du groupe Les EssentiElles à une conférence internationale sur les enfants témoins de violence, à Vancouver du 26 au 29 octobre 1999. Cette conférence, organisée par The B.C./Yukon Society of Transition Houses et The London Family Court Clinic, a attiré plus de 600 personnes, provenant de 20 pays. Ce fut une belle occasion de réseauter avec les diverses personnes qui travaillent dans le domaine de la prévention de la violence et de découvrir ce qui se fait dans les autres régions du Canada et dans d'autres pays pour la prévention de la violence.

Il y avait huit champs d'action : justice juvénile, intervention pour les enfants, les enfants à risque, l'accès et la garde des enfants, la prévention du cycle de violence, les groupes minoritaires, les premières nations, les traumatismes chez les enfants et les adolescents.

J'ai suivi des ateliers se rattachant aux champs de la prévention du cycle de violence et des enfants à risque. Il y a eu des ateliers sur les diverses études effectuées auprès des enfants témoins de violence pour connaître leur niveau d'attachement envers la personne victime de violence et la personne qui commet la vio-

lence, sur les divers programmes de prévention de la violence présentés dans les écoles, sur la corrélation entre les enfants témoins de violence et leur niveau d'agressivité et sur l'importance de la coopération entre les groupes de femmes, les maisons de transition et les organismes gouvernementaux de la protection des enfants, le système judiciaire et la police.

Les présentateurs et présentatrices des sessions plénières ont discuté de l'importance du travail des communautés dans la démarche de prévention et de dépistage de la violence, des

répercussions de la violence sur le développement normal des enfants, sur les pressions mises sur les enfants quand ils doivent témoigner lors de procès et sur l'importance primordiale d'amener les preneurs de décisions (juges, policiers, avocats, etc.) à prendre conscience du problème entourant les victimes de violence et à travailler de concert avec les groupes de premier plan (groupes de femmes, maisons de transition, groupe de prévention de la violence). Tous ces gens ont parlé de stratégies individuelles et de groupe que nous pouvons adopter pour faire un monde meilleur, un monde sans vio-

lence. Lors de la réception d'ouverture de la conférence du 26 octobre, des jeunes survivants de violence ont dévoilé une courtepointe avec des messages d'espoir. Geste très touchant.

Je suis est disponible pour offrir des ateliers en français sur la prévention de la violence dans la communauté francophone. Si votre groupe est intéressé à recevoir un atelier ou en apprendre plus sur le sujet de la prévention de la violence, appelez au bureau des EssentiElles au 668-2636.

Angélique Bernard

# Un guichet d'éducation unique pour adultes

Une recherche sur la mise en œuvre d'un nouveau service

## Éducation

(Whitehorse)- Lundi 15 novembre dernier, avait lieu une rencontre d'information et de consultation publique sur le projet de création d'un service d'orientation et de formation des adultes. Huit membres de la communauté franco-yukonnaise ont bravé la neige afin d'en apprendre plus sur le projet.

Caroline Boucher, qui animait la rencontre, a pu lors de la soirée, expliquer les résultats de sa recherche sur la mise en œuvre d'un service d'orientation et de formation des adultes (SOFA) pour la population franco-yukonnaise.

Des représentants de la Commission scolaire, de l'APÉF (Association des partenaires pour une école française), des EssentiElles, d'Alpha Yukon, du ministère de l'Éducation et de l'AFY (Association franco-yukonnaise) étaient présents à la rencontre. Cette présence était importante puisque les résultats de cette recherche pourraient bien changer le visage français de l'éducation des adultes au territoire, affectant par le fait même tous les intervenants en éducation.

«Ce projet a pour but ultime de permettre l'accès aux francophones du Yukon à un guichet unique pour répondre en français aux besoins des adultes en éducation, a expliqué Caroline Boucher.»

La petite histoire de l'éducation des adultes francophones au Yukon a débuté en 1991, lors de la création et la mise sur pied par l'Association franco-

yukonnaise et le Secrétariat national en alphabétisation, d'un secteur d'alphabétisation (Alpha Yukon). Puis en 1996, l'AFY décide de s'impliquer de nouveau en offrant pour la première fois, des cours non-credités sur le développement personnel. Malheureusement l'argent manque, les fonds de tiroir que l'AFY réussit à trouver ici et là ne permettent qu'un maintien de service pour ces cours, ne laissant ainsi aucune place au développement. En 1998, un document est créé sur l'étude de besoins en éducation, c'est Action Yukon. Ce document démontre à quel point la population bénéficierait d'un système d'éducation pour les adultes plus structuré qu'il ne l'est présentement.

Le projet SOFA semble être une solution intéressante aux questions soulevées par Action Yukon. Ce projet s'inspire d'abord et avant tout du service d'éducation et de formation des adultes en Colombie-Britannique (Éducentre). Il propose un guichet d'éducation unique et non plus séparé en deux entités. Alphabétisation et éducation des adultes feraient donc front commun pour répondre à tous les besoins liés à ce secteur. Un nouvel arrivant qui a besoin de cours d'anglais pour se trouver un emploi ou un Franco-Yukonnais désirant terminer ses études universitaires pourraient tout aussi bien y trouver leur compte.

«Chaque utilisateur à son accueil pourrait se procurer une carte étudiante lui donnant accès aux services de SOFA, a expliqué Caroline Boucher.

L'utilisateur serait ensuite orienté selon ses besoins. De plus il serait possible d'obtenir un numéro sans frais afin que les gens habitant l'extérieur de Whitehorse puissent également y avoir accès. Le grand succès d'Éducentre est très inspirant pour nous. Ils ont eux aussi commencé humblement en offrant des cours d'alphabétisation dans une petite salle de classe. Aujourd'hui Éducentre fonctionne très bien, ils ont 20 employés et gèrent 1 million et demi de revenus. Il y a évidemment plus de francophones là-bas, nous n'atteindrons jamais ces chiffres mais nous pouvons voir à quel point il s'agit d'une formule gagnante.»

Idéalement, les bureaux de

SOFA se trouveraient annexés à ceux de l'AFY ... si cette dernière réussit à trouver le financement pour la construction d'un nouveau bâtiment. Ces deux entités bénéficieraient grandement de cette union. La quantité de demandes d'informations, de formation et de placement filtrés par l'AFY augmente sans cesse avec les années. Il devient de plus en plus urgent qu'une entité bien définie vienne répondre à ces besoins.

Selon Caroline Boucher, une structure devrait être mise en place dès l'an 2000. Elle pourrait dès lors offrir différentes options comme des cours à la carte ou un programme de formation à l'employabilité de quelques

semaines.

Les gens ont jusqu'au 10 décembre pour émettre une opinion sur ce projet. Si vous pensez qu'une durée de formation de quelques semaines comparativement à quatre jours pour le programme yukonnais *Starting Point* est irréaliste, si vous croyez que le projet devrait s'appliquer différemment ou ne pas occuper les mêmes locaux que ceux de l'AFY, il est encore temps d'émettre votre point de vue. Vous pouvez contacter Caroline Boucher au 667-7264.

Marie-Hélène Comeau



Affaires indiennes et du Nord Canada / Indian and Northern Affairs Canada



## Publications de nouvelles cartes

**Le Programme de géologie du Yukon annonce la publication de nouvelles cartes géologiques.**

**Dossier public 1999-2 :** Carte géologique préliminaire des monts Little Salmon (certaines parties de 105L/1, et 7) Centre du Yukon (1/50 000) par Maurice Colpron.

**Dossier public 1999-3 :** Carte géologique de la région du lac Wolverine (105G/8), monts Pelly, Sud-Est du Yukon (1/50 000), par Donald C. Murphy et Stephen J. Piercy.

**Dossier public 1999-4 :** Carte géologique de la région du lac Finlayson, quadrant sud-est (105G/7, 3 et certaines parties de 1,2 et de 9), Sud-Est du Yukon (1/100 000), par Donald C. Murphy et Stephen J. Piercy.

**Dossier public 1999-5 :** Carte géologique des dépôts meubles et de la géochimie glacio-sédimentaire des lacs Swim (105K/2 N0), Centre du Yukon (1/25 000), par J. D. Bond.

**Dossier public 1999-6 :** Carte géologique des dépôts meubles et de la géochimie glacio-sédimentaires de la région de Blind Creek (105K/7S0), Centre du Yukon (1/25 000) par J.D. Bond

**Dossier public 1999-7 :** Carte géologique des dépôts meubles et de la géochimie glacio-sédimentaire du mont Mye et de Faro (105K/3 E et 6 E), Centre du Yukon (1/25 000), par J.D. Bond.

**Dossier public 1999-8 :** Carte géologique des dépôts meubles du mont Mye et de Faro (105K/3 O et 6 O), Centre du Yukon (1/25 000), par J. D. Bond.

**Dossier public 1999-9 :** Carte géologique des dépôts meubles et de la géochimie glacio-sédimentaire du mont Mye (105k/6O), Centre du Yukon (1/25 000), par J. D. Bond.

**Dossier public 1999-10 :** Carte géologique des dépôts meubles de la géochimie glacio-sédimentaire du mont Mye (105K/60), Centre du Yukon (1/25 000), par Panya Lipovsky et J. D. Bond.

**Dossier public 1999-11 :** Carte géologique du mont Rose (105K/N0), Centre du Yukon (1/25 000), par Lee C. Pigage.

**Dossier public 1999-12 :** Carte géologique de la région de Blind Creek (105K/7NO), Centre du Yukon (1/250 000); par Lee C. Pigage.

**Dossier public 1999-13 :** Carte des limites et de l'écoulement glaciaires, région de Mayo, centre du Yukon (1/250 000); par J. D. Bond.

**Dossier public 1999-14 :** Carte de l'écoulement glaciaire McConnel dans le district d'Anvil (105K), Centre du Yukon (1/250 000) par J. D. Bond.

Le Mining Environment Research Group (MERG) annonce la publication des documents suivants, en vente au prix de 5,00 \$.

**Dossier public MERG 1999-1 :** Mesures du débit hivernal des cours d'eau par injection de «bouchons» de sel, Lebarge Environmental Services.

**Dossier public MERG 1999-2 :** Méthodes de promotion de la succession végétale naturelle et de la remise en état durable des sites d'exploration minière et minière, Lebarge Environmental Services.

Ces cartes sont en vente au prix de 5,00 \$ chacune au Bureau d'information et de vente de documents géoscientifique, a/s Registraire minier de Whitehorse, au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, bureau 102, édifice Elijah Smith, Whitehorse (Yukon). Adresse postale 102-300 Main St. Whitehorse (Yukon) Y1A 2B5; téléphone : (867) 667-3266; fax : (867) 667-3267.

Canada

Yukon  
Gouvernement



### 10<sup>e</sup> commémoration du massacre de la Polytechnique

le 6 décembre à 19 h.  
au Hellaby Hall (au coin de la rue Elliott  
et de la 4<sup>e</sup> Avenue)

Renseignements : Angélique : 668-2636

# Les jeux sont faits

*Lise Ouimet et Raphaël Roy-Jauvin, les gagnants de la Dictée*

On connaît maintenant les deux gagnants de l'épreuve de sélection de la Dictée des Amériques qui s'envoleront vers la belle ville de Québec pour participer, le 15 avril prochain, à la 7<sup>e</sup> édition de la grande finale internationale de la Dictée des Amériques.

Chez les juniors, c'est un jeune de 7<sup>e</sup> année qui a battu tous ses collègues et aîné(e)s : Raphaël Roy-Jauvin. Vous auriez dû voir sa binette lorsqu'il a appris la nouvelle! Je crois bien qu'il avait de la misère à en croire ses oreilles... même avec les félicitations qui fusaient de toutes parts et après avoir reçu son prix, un Dictionnaire Larousse complet, il semblait encore incrédule.

En plus d'un gagnant, il faut aussi nommer un substitut. Le substitut est une personne qui prendra la place du gagnant si

celui-ci ne peut se présenter à la finale; c'est donc le concurrent ou la concurrente qui obtient le meilleur résultat au test. Eh bien, chez les juniors ça ne s'est pas fait sans quelques sueurs! En effet, trois élèves Mélissa Forget, Émilie Herdes et Nicole Ruest avaient exactement le même nombre de fautes au test et le même nombre de fautes dans les cinq mots additionnels qui doivent justement départager les ex æquo! Il a fallu cinq mots supplémentaires pour que Mélissa remporte enfin le titre de substitut, qui s'accompagnait d'un dictionnaire des synonymes.

Du côté des seniors, la surprise était tout aussi grande sur le visage de Lise Ouimet. Elle, qui avait eu une mauvaise journée, s'est décidée à la toute dernière minute de se rendre à la bibliothèque; elle a vu ses ef-

forts récompensés. Il faut croire que les nombreuses heures qu'elle consacre bénévolement à la correction de l'Aurore boréale ont porté fruit... Elle a mérité le Dictionnaire des difficultés de la langue française.

Pour ce qui est des seniors, c'est Johanne Lalonde, la nouvelle traductrice du Bureau des services en français du gouvernement du Yukon, qui s'est classée deuxième.

Pas mauvais comme entrée au Yukon pour quelqu'un qui est arrivé chez nous il y a un peu plus d'un mois! En tant que substitut elle a gagné les trois Bescherelle et l'art de conjuguer.



Raphaël Roy-Jauvin

Photo : Marie-Hélène Comeau

Nicolas Herdes, élève de 9<sup>e</sup> année à Émilie-Tremblay et Karine Bélanger ont gagné chacun un trio Bescherelle.

En terminant, j'aimerais féliciter sincèrement nos deux champions Raphaël et Lise et aussi tous les autres concurrents pour leur participation. À la prochaine!

Oups, j'oubliais! Un gros merci à mes collègues bénévoles: Madeleine Lanctôt pour l'école F.H.

Collins et Hélène Saint-Onge pour l'école Émilie-Tremblay.

*Danièle Rémillard*

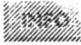






## UN NOUVEAU SITE à explorer!



Consultez le **NOUVEAU SITE** de **Conversations en éducation** (en anglais) du ministère de l'Éducation.

Vous y trouverez de l'information concernant :

-  les Conversations en éducation;
-  les nouveautés;
-  les activités à venir;
-  les conférenciers et les conférencières;
-  le résumé des activités passées

Vous pouvez également nous faire part de vos commentaires, de vos questions et de vos suggestions.

Vous n'avez qu'à cliquer sur le logo de **Conversations en éducation** sur la page Web principale du gouvernement du Yukon

**www.gov.yk.ca** ↗

Té.l : 667-8326 ou 1-800-661-0408 (poste 8326)

**Yukon**  
Education

## Sensibilisation à Internet et aux médias :

### Protégez vos enfants

Animatrice :

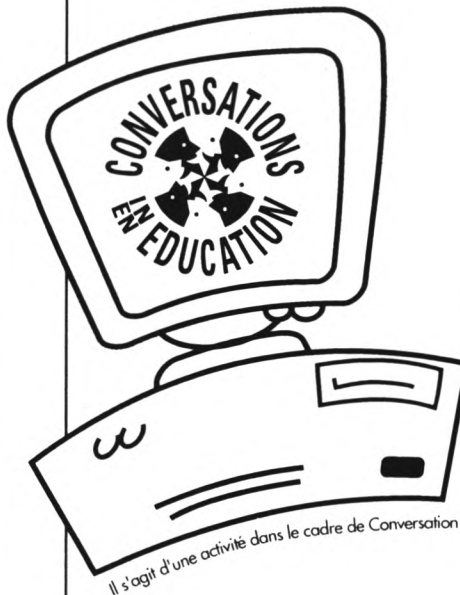
Anne Taylor,  
codirectrice du Réseau Éducation-Médias

- ↗ Dans quelle mesure vos enfants connaissent-ils Internet?
- ↗ Avec qui vos enfants communiquent-ils sur Internet, le savez-vous?
- ↗ Le type de jeux vidéo auxquels vos enfants jouent vous préoccupe? Le type d'émissions de télévision qu'ils regardent vous préoccupe également?

Vous êtes invité(e) à poser des questions, à émettre votre opinion et à partager des conseils durant une présentation du Réseau Éducation-Médias.

**4 décembre**  
De 10 h 30 à 12 h 30  
École primaire Whitehorse

**C'est gratuit.**  
**Bienvenue à tous.**



Site Web :

↗ [www.gov.yk.ca](http://www.gov.yk.ca)

Courriel :

[barbara.ewert@gov.yk.ca](mailto:barbara.ewert@gov.yk.ca)

Tél :

1-800-661-0408 (poste 8326)  
667-8326

**Yukon**  
Education

# Un moment d'arrêt dans nos vies

## Les célébrations de Noël

### Affaires religieuses

#### Affaires religieuses

La deuxième édition de *Misive* sur la vie catholique au Yukon, porte sur les préparatifs du 2000<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du Christ.

#### Avent 1999, aube nouvelle

Les messes dominicales en français ont lieu à 10 h10 à la cathédrale Sacré-Coeur de Whitehorse au coin de la rue Steele et de la 4<sup>e</sup> avenue. Une messe est télédiffusée sur les ondes de Radio-Canada tous les dimanches à 7 heures du matin, heure du Pacifique.

Le premier dimanche de l'Avent, le 28 novembre, est celui d'une espérance nouvelle en cette fin de siècle. Jésus est l'aube nouvelle. Il apporte une nouvelle espérance.

Le 2<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, le 5 décembre, est celui de la préparation à la venue de Jésus Christ. Jean-Baptiste est la voix dans nos déserts humains qui crie de préparer la route de celui qui vient. Nous célébrerons aussi l'Immaculée Conception. Marie se prépare à la venue de son enfant.

Le 3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, le 12 décembre, est celui de l'invitation à reconnaître la présence de Jésus Christ dans

notre monde depuis 2000 ans. Le XX<sup>e</sup> siècle a fait la démonstration des limites de l'humanité et de sa précarité. Barbarie humaine, maladies nouvelles, pauvreté, misère, environnement détraqué en sont les témoignages. Le message d'amour du Christ demeure donc très actuel.

Le 4<sup>e</sup> dimanche de l'Avent, le 19 décembre, est celui de l'émerveillement. Le Très-Haut est devenu le Tout-proche, le Dieu-avec-nous, l'Emmanuel au point de prendre chair comme nous. L'incarnation, c'est Dieu, enfant, tout simplement.

Le 24 décembre, la messe de Noël aura lieu à 8 heures 30. Magie de la nuit de Noël! Un moment d'arrêt dans nos vies mouvementées. C'est l'occasion de témoigner de notre amour

pour nos proches. Le temps de rêver d'un monde meilleur. De tout ce que nous vivons

aujourd'hui, de quoi nous souviendrons-nous dans deux mois? dans un an? dans 10 ans? Seuls les faits marquants resteront. Qui pouvait prédire que la naissance d'un enfant dans une étable il y a 2000 ans, serait encore célébrée vingt siècles plus tard? Dans un monde où l'instantané est roi, comment ne pas s'étonner de voir toute l'énergie déployée pour fêter la naissance de Jésus.

La nuit de Noël 1999 est l'ouverture du grand Jubilé de l'Église catholique qui se prolongera jusqu'au jour de l'Épiphanie, le 6 janvier 2001. Le Jubilé est la fête grandiose de l'année Sainte pour célébrer le 2000<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du Christ. Les cérémonies de l'ouverture de la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre, et la messe de Noël à Rome seront transmises

en direct à Radio-Canada, le 24 décembre et rediffusées le matin du 25.

La messe du dimanche 26 décembre sera consacrée à la Sainte Famille.

Le vendredi 31 décembre, à 10 h10 du matin, à la cathédrale Sacré-Coeur, nous tiendrons une messe spéciale pour souligner l'actualité du message de Jésus au seuil du 3<sup>e</sup> millénaire. Vous êtes tous invités à venir vous préparer intérieurement pour l'arrivée de l'an 2000. Nous prions pour un monde plus juste, une vie spirituelle plus significative et un respect plus grand pour les beautés offertes par Dieu.

#### Lutte contre la torture

À l'occasion du 10 décembre, l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture) invite tout le monde à exprimer sa solidarité avec la lutte pour l'abolition de la tor-

ture et de la peine de mort en allumant une chandelle devant sa fenêtre le soir du 10 décembre, une lumière d'espoir dans la nuit. Tél. de l'ACAT : 514-890-6169; courriel: acatcan@cam.org

#### Comité Saint-Eugène-de-Mazenod

Lors de la réunion du 4 novembre, le dossier de personne-ressource pour la communauté francophone a retenu notre attention. Les fonds nécessaires pour subvenir aux besoins de cette personne ont été obtenus et les arrangements pour le logement et le bureau, conclus. Nous attendons le financement du ministère des Affaires sociales en vue d'offrir des ateliers aux aînés et aînées. La prochaine réunion aura lieu le jeudi 20 janvier 2000.

Cette chronique est préparée par le comité Saint-Eugène-de-Mazenod

### NOËL DANS VOTRE JOURNAL

Vous avez des spéciaux de Noël à annoncer ou alors des voeux de bonheur à proclamer? Profitez de notre publication du 10 décembre où vous trouverez un cahier spécial de Noël. Nos prix spéciaux sauront vous plaire. Contactez-nous sans tarder au 667-2931 (Marie-Hélène).

# 23¢

LE SOIR

DE WHITEHORSE À DAWSON CITY  
AVANT AOÛT 1999 25¢ LA MINUTE  
AUJOURD'HUI 23¢ LA MINUTE  
AVEC TÉLÉPLUS™ C'EST 20¢ LA MINUTE

 Northwestel

allez-y...

# 14¢

LA NUIT

DE WHITEHORSE À DAWSON CITY  
AVANT AOÛT 1999 15¢ LA MINUTE  
AUJOURD'HUI 14¢ LA MINUTE  
AVEC TÉLÉPLUS C'EST 12¢ LA MINUTE

Le plan économique interurbain **TéléPlus** c'est la marque de la SRCI Inc.

 Northwestel

...téléphonez

l'aurore boréale

La voix française de la dernière frontière

**SHOPPERS  
DRUG MART.**MAIL POSTE  
Service complet de services postaux

Nous sommes à nos postes! Le service postal complet comprend :

- Courrier ordinaire
- EXPRESSPOST<sup>MC</sup>
- Messageries prioritaires<sup>MC</sup>
- Sky Pak<sup>MC</sup>
- Mandat-poste
- Courrier Service recommandé<sup>MC</sup>
- Produits philatéliques
- Photocopieuse
- Timbres
- Enveloppes affranchies
- Service de réglage des machines à affranchir
- Service de réexpédition du courrier
- Service de retenue du courrier
- Télécopieur
- Fournitures postales

**SHOPPERS  
DRUG MART.**MAIN STREET POSTAL OUTLET  
211 Main Street  
667-2485

À l'étage inférieur, tout pour vous plaire!

HO!  
HO!  
HO!

## Les repas de Noël

### Souper et concert de Noël de l'école Émilie-Tremblay

Le jeudi 9 décembre  
à l'école Émilie-Tremblay à compter de 17 h 30  
Billets en vente à l'avance jusqu'au 6 décembre  
Concert de Noël à 19 h.  
Renseignements : 667-8150 (le matin)Les profits seront  
versés au fonds  
du voyage à Paris

### Déjeuner de La garderie du petit cheval blanc

Le samedi 11 décembre  
à la salle communautaire de 10 h à 14 h  
Il y aura une vente d'artisanat au profit de La garderie  
Venez nombreux encourager la petite enfance!  
Renseignements : 633-6566

### Souper de Noël de l'Association franco-yukonnaise

le vendredi 17 décembre  
à la salle communautaire  
Premier service de 17 h à 19 h 30  
Deuxième service de 19 h 30 à 21 h 30  
Renseignements : 668-2663

# INFORMATION IMPORTANTE POUR LES EXPLOITANTS DE PLACERS

## SAVIEZ-VOUS QUE?

Le 16 décembre 1998 entrain en vigueur le Règlement sur l'exploitation des placers dans le Yukon. Ce règlement a pour objet de veiller au respect des mesures de protection de l'environnement concernant les activités minières du Yukon. Cela signifie que les exploitants de placers doivent avoir un plan de remise en état dûment approuvé avant la prochaine saison.

## QU'EST-CE QU'IL FAUT SAVOIR AU SUJET DU NOUVEAU RÈGLEMENT?

L'adoption du nouveau règlement implique que toutes les activités portant sur les concessions de placers et les baux de prospection du Yukon doivent être immédiatement conformes aux conditions d'exploitation énoncées à l'annexe 1 du règlement, conditions qui représentent les normes minimales de pratiques écologiques à respecter pour certaines activités minières.

Bien que le nouveau règlement date du 16 décembre 1998, un délai d'application de 12 mois a été accordé pour l'obtention des autorisations nécessaires aux activités dépassant les seuils de la catégorie I. Cela signifie que les exploitants de placers devront vérifier à quelle catégorie correspondent leurs activités et soumettre leurs notifications ou leurs plans d'activités aux fins d'approbation avec suffisamment d'avance. Une partie du processus consiste à soumettre un plan d'activités ou une notification dûment autorisée à la Division de l'exploitation et de la remise en état des terres minières (MAINC). Pour plus de détails sur les seuils établis pour chaque catégorie d'activités, veuillez consulter le Règlement sur l'exploitation des placers dans le Yukon.

Le règlement prévoit quatre catégories d'activités et celle qui vous concerne dépend du type de travail que vous faites :

**Catégorie I** – Il n'est pas nécessaire de soumettre une notification, mais les travaux visés ne doivent pas dépasser les limites décrites dans le Règlement et doivent être conformes aux conditions d'exploitation énoncées.

**Catégorie II** – Il faut soumettre une notification des activités visées, et les travaux ne doivent pas dépasser les limites énoncées pour les activités de catégorie II.

**Catégorie III** – Il faut soumettre un plan d'exploitation décrivant la nature des travaux visés, le type d'usage qui sera fait des voies de transport, les méthodes de remise en état proposées, et les détails tels que l'aménagement du camp, l'entreposage du carburant, l'emploi d'explosifs, etc.

**Catégorie IV** – Les exploitants qui ont besoin d'un permis d'exploitation des eaux tombent automatiquement sous le régime de la catégorie IV. Les formulaires additionnels qui sont requis pour cette catégorie d'activités doivent être remplis et déposés auprès de l'Office des eaux.

## EN TANT QUE MINEUR, QU'EST-CE QUE VOUS AVEZ BESOIN DE SAVOIR POUR LA PROCHAINE SAISON D'ACTIVITÉ?

### Notifications et plans d'activités...

- Si vous tombez sous la catégorie II, III ou IV, vous avez besoin d'une notification ou d'un plan d'activité dûment approuvés pour la saison 2000.
- Les documents suivants vous aideront à compléter votre demande : Operating Plan Package; Guide to Mining Land Use Regulations; Handbook on Reclamation Techniques in the Yukon; Facts About Fuel Requirements for Fuel Spill Contingency Plans; Loi sur l'extraction de l'or dans le Yukon et Règlement connexe.

### OÙ ENVOYER SA DEMANDE...

- Si vous faites une demande ou une notification concernant des activités de catégorie II ou III, il faut envoyer vos documents à la Division de l'exploitation et de la remise en état des terres minières (MAINC), bureau 320, Édifice Elijah Smith, 300, rue Main, Whitehorse (Yukon).
- Si vous faites une demande pour des activités de catégorie IV, il faut envoyer vos documents dûment remplis au bureau de l'Office des eaux du territoire du Yukon, 419 Range Rd., Whitehorse (Yukon). (Si vous avez déjà un permis d'exploitation des eaux pour vos activités minières ou que vous avez besoin d'un nouveau permis d'exploitation des eaux, il faut remplir un questionnaire supplémentaire concernant l'exploitation des eaux, disponible auprès de l'Office des eaux, bureau de l'Exploitation et de la remise en état des sites minières, Bureau local du registraire ou de l'inspecteur des mines.)

## COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL POUR QU'UNE DEMANDE SOIT APPROUVÉE?

- Si vous détenez déjà un permis d'exploitation des eaux et qu'il ne manque aucune information à votre demande, vous devriez recevoir votre autorisation d'exploitation des terres minières dans les 25 jours.
- Si vous n'avez pas besoin de permis d'exploitation des eaux, il faut compter de 25 à 42 jours après avoir reçu l'approbation de votre demande par la Division de l'exploitation et de la remise en état des sites miniers, à moins que l'évaluation environnementale ne donne lieu à des objections de la part du public.
- Si vous avez besoin d'un permis d'exploitation des eaux, adressez-vous à l'Office des eaux du territoire du Yukon.

## COMBIEN COÛTE LA PROCÉDURE DE DEMANDE?

Notification d'activités de catégorie II : 100 \$  
Plan d'activités de catégorie III ou IV (durée ne dépassant pas 5 ans) : 250 \$  
Plan d'activités de catégorie III ou IV (durée de plus de 5 ans) : 500 \$  
Modification à un plan d'activités : 150 \$  
Demande d'autorisation de cession d'un plan d'activités : 50 \$

## DES QUESTIONS?

Si vous avez besoin d'assistance pour préparer votre demande ou vos plans d'activités, ou si vous avez besoin d'explications sur la procédure à suivre, communiquez avec la Division de l'exploitation et de la remise en état des terres minières par téléphone, par fax (867-667-3899) ou par courriel (mlu@inac.gc.ca).

Contacts:  
Judy St. Amand (867) 667-3371  
Paula Sauve (867) 667-3265  
Karen Pelletier (867) 667-3808  
Joanne Oberg (867) 667-3807

Canada

Affaires indiennes  
et du Nord Canada

# HÉRITAGE DE LA GUERRE FROIDE

## Nettoyage du réseau radar DEW

### Environnement

Dans les années 1950, le réseau radar DEW a été installé le long de la côte nord du Canada dans le but de protéger l'Amérique du Nord contre des attaques de l'étranger. Aujourd'hui, on est davantage préoccupé par la contamination de l'environnement où sont situées les stations radar que par les bombardiers russes à long rayon d'action. Toutefois, le nettoyage des stations n'est pas une mince tâche.

Le travail est particulièrement exigeant à Komakuk Beach, située sur le Versant Nord du Yukon, dans le parc national Ivvavik. Commencé l'été dernier, le nettoyage à cette station devra répondre à des normes de nettoyage beaucoup plus rigoureuses qu'à toute autre sur le réseau.

À Komakuk Beach, l'environnement est supposé retrouver son état d'origine. Il s'agit toutefois d'une tâche d'envergure, car le poste militaire existe depuis plus de quarante ans. Tous les sites ont des problèmes graves de contamination aux BPC. Durant les années 1950, ces produits chimiques entraient dans la composition de presque tout, des transformateurs à la peinture.

Plusieurs autres facteurs compliquent le nettoyage de

Komakuk Beach, dont le statut de patrimoine de l'endroit. Il y a plusieurs années, lorsque le gouvernement du Canada a examiné les bâtiments du patrimoine au pays, le site Komakuk s'est classé bien haut sur l'échelle des sites d'importance. On ne sait pas encore quelles seront les répercussions sur l'endroit maintenant que celui-ci a été nommé site du patrimoine.

Komakuk Beach est une des deux stations prototypes du réseau de radar DEW construites durant les années 1950 et demeurera un poste radar à court rayon, sans personnel. On nettoie le site conformément à une entente conclue avec le ministère de la Défense nationale, qui alloue 9,8 millions de dollars au nettoyage.

Jusqu'à présent, on a fermé 21 postes du réseau, et il n'a pas été facile de déterminer qui devrait payer pour le nettoyage. Le gouvernement des États-Unis a construit le réseau, mais il n'est pas légalement obligé de payer les coûts de nettoyage. Il en va de même pour d'autres projets militaires de la Seconde Guerre mondiale tel le pipeline Haines.

Après de longues négociations, le gouvernement des États-Unis

a accepté de donner 100 millions de dollars (en dollars américains) comme crédit pour l'achat d'équipement militaire américain. Les montants complémentaires déboursés par le Canada ont fait monter le total à 280 millions de dollars (en dollars canadiens).

À la plupart des sites, de nombreux matériaux de construction et autres débris seront enterrés sur place. Une telle pratique ne sera pas permise à Komakuk Beach. Tout ce qui sera démolé devra être transporté par barge. Il faut même nettoyer tous les sites d'enfouissement le long de la côte et ne laisser aucune trace de ceux-ci.

La peinture contenant des BPC utilisée à chacun des postes du réseau demeure une question non résolue. M. Rob Martell, chargé de projet du nettoyage du réseau de radar DEW mené par Construction de Défense Canada, la société d'état responsable de la construction militaire, dit que la peinture a été appliquée sur les quatre côtés de presque chaque morceau de bois utilisé.

«Les BPC ont rendu la peinture plus durable. Durant les années 1950, ces produits chimiques miracles étaient utilisés pour leur grande stabilité. Toutefois, leur stabilité est la raison pour laquelle ils sont si dangereux. Ils durent longtemps en milieu naturel» de dire Vic Enns, responsable du programme de lutte contre la pollution auprès d'Environnement Canada, à Whitehorse.

Étant donné que les BPC sont des substances réglementées, Environnement Canada décide des méthodes de manipulation du produit durant le nettoyage. Si la peinture est considérée comme un déchet contenant des BPC, tous matériaux recouverts de cette peinture doivent être transportés par barge à un site d'évacuation des déchets dangereux dans le sud.


Une option moins coûteuse est d'enterrer les matériaux tels quels, à un site d'enfouissement de déchets

dangereux dans l'Arctique. «On ne sait pas encore s'il est permis d'enterrer les matériaux qui contiennent de la peinture contenant des BPC» d'ajouter Vic Enns. Il sera difficile de prendre une décision, car celle-ci aura des répercussions sur d'autres installations au Canada.

Les matériaux non dangereux de Komakuk Beach seront envoyés à un site d'enfouissement à Shingle Point, situé à l'extrémité ouest du delta du Mackenzie. Cette station de radar demeurera de longue portée. Stokes Point, le troisième poste au Yukon, est également dans le parc. En ce moment, on ne compte pas nettoyer cet endroit.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le nettoyage des stations du réseau radar DEW, s'adresser à Environnement Canada au (867) 667-3400.





## LE GOUVERNEMENT DU YUKON

répond en français aux demandes de renseignements sur les programmes et les services du gouvernement du Yukon.  
Composez le **667-5811** ou **667-5812**, de l'extérieur de Whitehorse, le **1-800-661-0408**.

Le service est offert de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

**Édifice administratif principal  
du gouvernement du Yukon  
2071, Deuxième Avenue  
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6**

**Yukon**  
Ministère du Conseil exécutif

## DEVENEZ INSTRUCTEUR DE CADETS...



**ET FAITES-LEUR DÉCOUVRIR LE MEILLEUR D'EUX-MÊMES.**

**Aucune expérience militaire préalable n'est nécessaire.**

Vous êtes âgé de 18 à 65 ans ? Alors, vous pourriez enrichir la vie de jeunes Canadiennes et Canadiens en partageant vos connaissances techniques, pédagogiques, sportives ou autres avec un corps de cadets de votre localité. Il suffit que vous ayez le goût de partager les activités et l'entraînement de jeunes cadets de 12 à 18 ans. Apprentissages, découvertes, activités en plein air, revalorisation et rémunération; la preuve qu'une des expériences les plus enrichissantes de votre vie pourrait être vécue durant votre temps libre. Appelez-nous au **1 800 856-8488** ou visitez notre site au [www.mdn.ca](http://www.mdn.ca) pour en savoir plus long sur le programme d'instructeurs de cadets.




Façonner  
l'avenir

## FORUMS ÉCONOMIQUES DU YUKON

### David Levi

Président et directeur général du *Working Opportunity Fund*

Le capital de risque : comment investir dans votre localité

Le mardi 30 novembre

Midi

Hôtel Westmark de Whitehorse

### Les affaires sur les marchés internationaux Table ronde sur le commerce et les investissements

Les 3 et 4 décembre

Gold Rush Inn

Invités et contenu

- Roslyn Kunin : compétitivité sur les marchés mondiaux
- Michael Goldberg : stratégies à succès
- Peter Belanger : activités commerciales
- Groupes de discussion composés d'entreprises du Yukon
- Forums interactifs
- Réception : hommage aux produits d'exportation du Yukon

Les conférences sont en anglais.

Pour renseignements :

Téléphone : (867) 393-6434

Télécopieur : (867) 393-6226

Courriel : [economicforums@gov.yk.ca](mailto:economicforums@gov.yk.ca)

Site Web : [www.forums.gov.yk.ca](http://www.forums.gov.yk.ca)

**Économie**  
2000  
Un partenariat yukonnais

**Yukon**  
Government



**Alain Bernard** DTCM

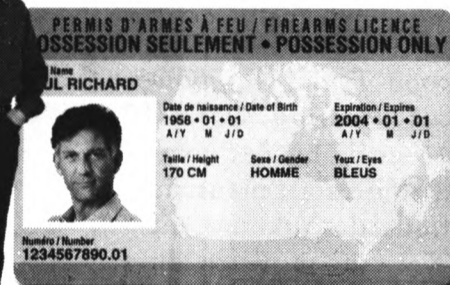
Acupuncteur et praticien  
de médecine traditionnelle chinoise

Clinique Pine Centre  
5110, local 11, 5<sup>e</sup> Avenue  
(au coin de la rue Main)  
Y1A 2B8

**Tél. : (867) 393-4372**

## 3 choses que tous les propriétaires d'armes à feu doivent connaître concernant la Loi sur les armes à feu

### 1 Un permis pour vous (un permis de chasse ne suffit pas)



Il vous faut un permis d'armes à feu en vertu de la Loi sur les armes à feu ou une AAAF valide pour posséder et enregistrer votre arme à feu.

### 2 Un certificat d'enregistrement pour votre arme à feu



### 3 N'oubliez pas d'entreposer votre arme à feu de façon sécuritaire.

Pour plus de renseignements,  
ou pour obtenir des formulaires et de l'aide  
à les remplir, composez le

**1 800 731-4000**

ou visitez notre site Web au [www.cfc-ccaf.gc.ca](http://www.cfc-ccaf.gc.ca)

**La sécurité des armes à feu,  
c'est l'affaire de tous.**

Canada

# Évasion Nordik élargit ses horizons

## Le Fonds de marketing en tourisme

### Economie

depuis les chiens, motoneige, canot, principe de partenariat avec les financiers à des projets aptes à engendrer de nouvelles idées et à créer des emplois dans le territoire.

Le fonds de marketing en tourisme élargit l'horizon de trois exploitants récepteurs Nordik offre des forfaits pour la clientèle francophone, été comme hiver, de traîneau à lieux historiques et autres. Son fonctionnement est entièrement basé sur un tourisme fournit de l'aide

Marie-Hélène Comeau

(Whitehorse)- Trois entreprises de tourisme réceptif au Yukon dont Évasion Nordik, pourront élargir leur marché en offrant de nouveaux produits et mettre en valeur le Yukon comme destination de choix, grâce au financement du Fonds de marketing en tourisme.

«Les exploitants d'entreprises de tourisme réceptif, Birchwood Tours, Rainbow Tours et Évasion Nordik apporteront de bonnes occasions d'affaires à l'industrie touristique du Yukon» a dit Dave Keenan, ministre du Tourisme.

«Des ventes accrues de forfaits touristiques se traduiront par des retombées avantageuses pour maintes entreprises du Yukon» ajoute le ministre.

Évasion Nordik/Savoir Faire Inc. utilisera l'aide financière du Fonds de marketing en tourisme pour poursuivre ses activités de marketing auprès des Canadiens français et élaborera du matériel promotionnel ciblé sur les forfaitistes et les agences de voyage en France.

«Ce financement va nous permettre de refaire une nouvelle brochure promotionnelle destinée au marché européen, explique Michèle Milette agente touristique d'Évasion Nordik. Nous pourrions également mettre à jour notre site web, aller en Europe pour vendre nos forfaits aux grossistes européens ainsi qu'accroître la promotion de notre produit dans les brochures et les revues européennes.»

Rappelons que 120 clients européens ont profité des forfaits d'Évasion Nordik



## Partez du bon pied

OBLIGATION D'ÉPARGNE  
DU CANADA

**4,40 %\***

AN 1

Émission 61

OBLIGATION À PRIME DU CANADA

**5,00 % 5,40 % 5,80 %**

AN 1

AN 2

AN 3

Émission 10. Taux annuel composé de 5,39% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.

Les émissions 61 et 10 sont en vente jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 1999.

Avec les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada, vous partez toujours du bon pied. Et c'est le moment ou jamais d'en acheter. Comme toujours, elles sont idéales pour faire fructifier vos épargnes à l'abri des risques, et comportent un plus grand choix et plus d'options que jamais.

- Obligation d'épargne du Canada traditionnelle
- Obligation à prime du Canada : un nouveau produit à intérêt plus élevé
- Options REER et FERR sans frais
- Nouvelles émissions d'obligations en vente mensuellement sur une période de six mois
- Titres offerts à partir d'aussi peu que 100 \$
- Absolument aucuns frais

La nouvelle Obligation à prime du Canada est encaissable une fois l'an à la date anniversaire de l'émission et durant les 30 jours suivants, tandis que l'Obligation d'épargne du Canada traditionnelle, toujours aussi souple, est encaissable en tout temps. Avec l'option REER sans frais, vous profiterez de toute la sécurité des Nouvelles Obligations d'épargne du Canada en plus des avantages d'un REER.

Les deux types d'obligations sont garantis à 100% par le gouvernement du Canada, ne comportent absolument aucuns frais, et sont facilement disponibles à l'achat dans votre institution bancaire ou financière.



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA  
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Canada

Pour tout complément d'information, composez le **1 800 575-5151** ou visitez notre site Web à **www.oec.gc.ca**

\*Ce taux s'applique également aux Obligations d'épargne du Canada de l'émission 55, datée du 1<sup>er</sup> décembre 1998, pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> décembre 1999.

# Les fameux ponts de glace

*La seule manière de franchir les grands cours d'eau*

## Sì le Nord

*Le père Jean-Paul Tanguay, un pionnier franco-yukonnais, nous livre ici une tranche de ses mémoires.*

Dans les années 1961 à 1971, alors qu'on multipliait les activités dans le grand Nord, en pleine saison de froid, on cherchait toutes sortes de moyens pour se rendre vers les puits d'huile et les mines que le Nord gardait cachés depuis toujours. Beaucoup de travailleurs de tout calibre se lançaient vers des moyens

Et ce fut l'ère des ponts de glace...! Ponts de glace? De quoi parlez-vous? Les voyageurs de l'Est et du Sud me demandent d'élaborer sur ce sujet.

Pourtant, dans le Nord, j'en ai vu de toutes dimensions. Dans mon séjour à Carmacks, j'en voyais chaque année. Durant la période glaciaire, c'était la seule manière de franchir les grands cours d'eau: fleuve Yukon, rivière Pelly, rivière Stewart. Certes! Un magnifique truc"

nouveaux pour permettre le transport de lourds objets et même des camions bien remplis. Un mot pour combler sur la structure de ce machin! Tout semble très simple mais demande beaucoup de travail, de patience car il faut attendre les grands froids vers la fin novembre. Alors le directeur de l'équipe de travailleurs Tonie Wheeler qui a déjà abattu de beaux billots de vingt pieds de longueur et de dix pouces de diamètre, un équivalent de près de cinq cent cordes de bois qu'ils doivent distribuer d'une rive à l'autre, à mesure que la gelée peut les retenir. Et voilà!

Ce qu'il reste à faire, c'est de garder la surface bien arrosée et de gonfler afin de lui donner du poids avec de la neige bien foulée et durcie et plusieurs couches de sciure de bois foulée et des copeaux pour élever rapidement la surface. Comme il n'y a pas deux hivers semblables, il faut s'attendre à tout avant d'utiliser le pont. À Carmacks, il faut solidifier les cadrages vers la fin de novembre. Que reste-t-il de plus à faire? Des arrosages, surveiller les fissures, endurcir la neige et tâcher d'atteindre

l'épaisseur totale de près de 20 pouces ou de cinquante centimètres.

Et voilà. C'est tout? La surface devrait demeurer solide jusqu'à la fin d'avril. Alors notre pont révèle de gros changements et produit un bon plancher. Sur les derniers jours, il change et accepte plusieurs photographes anxieux de réaliser les plus belles photos de l'année. Au revoir! Le pont de glace a fini sa besogne. À la prochaine alors!

*Jean-Paul Tanguay.*

### OFFRE D'EMPLOI

#### Consultant ou consultante responsable de réaliser le plan d'exportation du jeu Klondike

L'AFY est à la recherche d'une personne intéressée à élaborer un plan d'exportation et de promotion du jeu Klondike. Le plan devra permettre la réalisation de notre objectif d'exporter le jeu Klondike sur les marchés canadien, américain et européen. Cette initiative veut favoriser le développement économique de la communauté franco-yukonnaise et améliorer la distribution d'un produit déjà existant.

#### Le plan d'exportation

L'expert ou l'experte que nous recherchons développera un plan d'exportation et de promotion en se basant sur l'expérience et les démarches des deux dernières années. Elle indiquera de façon précise la direction que l'AFY doit prendre pour rentabiliser le Jeu Klondike :

- Dresser des objectifs réalistes de promotion et d'exportation du Jeu Klondike
- Évaluer le mode de distribution le plus rentable pour notre produit : AFY ou distributeur
- Déterminer les modes de promotion d'un tel produit en tenant compte du réseau de distribution
- Identifier des sources, des programmes et des partenaires potentiels pour nous aider à exporter notre produit (ex. Affaires extérieures, Industrie Canada).
- Développer une planification financière: gestion, ressources humaines, promotion,...
- Développer un inventaire de contacts à établir
- Produire des prévisions budgétaires pour le plan d'exportation
- Autres tâches déterminées en consultation avec la direction générale de l'AFY

#### Profil recherché :

- Expérience dans un domaine connexe
- Bonne connaissance en marketing
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, à l'écrit et à l'oral
- Connaissance de la communauté franco-yukonnaise
- Connaissance informatique compatible IBM
- Habilités en communication et relations publiques
- Esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse

**Échéancier :** Ceci est un contrat d'environ 6 semaines à temps partiel. Le plan d'exportation devra être développé avant le 31 mars 2000.

Faites parvenir votre lettre d'intention ainsi que votre curriculum vitae au plus tard le 10 décembre à 17 h à :



Jeanne Beaudoin, directrice générale par intérim  
«Plan d'exportation du jeu Klondike»  
C.P. 5205, Whitehorse (Yukon) Y1A 4Z1  
Tél. : 668-2663

Ou vous pouvez déposer le tout, en personne, au 302 Strickland.

*La voix française de la dernière frontière*

**Partez à la conquête de nouveaux horizons**

## Offrez un abonnement à l'Aurore boréale pour la modique somme de 20 \$

Nom : .....  
Adresse : .....

**Pendant les mois de décembre, janvier et février les nouveaux abonnés et ceux qui renouvellent leur abonnement recevront en prime le roman «Un jardin sur le toit».**



Faites parvenir votre chèque au montant de 20 \$ pour un abonnement d'un an (40 \$ à l'extérieur du Canada) à : l'Aurore boréale, C. P. 5205, Whitehorse (Yukon) Y1A 4Z1



## Les rapides du cheval blanc

IL Y a des mystères difficiles à expliquer... Nathalie Emond qui habite l'extérieur de Whitehorse rêvait depuis toujours de capter les ondes radio de Radio-Canada. Son poste de radio était branché à une antenne, tout ce qu'il y a de plus sophistiqué sur le toit de sa demeure, mais le son était horrible. En désespoir de cause, Nathalie a décidé de débrancher l'antenne. C'est alors que le miracle s'est produit! Elle a pu écouter son émission préférée!

FÉLICITATIONS À Gilles Lapres et Michelle Emslie à l'occasion de la naissance de leur deuxième petit garçon. Milan, est né le 3 novembre à Whitehorse.



LA PETITE GENTIANNE Graham a assisté au vernissage de l'exposition de son père Neil Graham qui avait lieu au *Back Alley Bistro*, le mardi 16 novembre.

MÉLANIE ALAIN, une Franco-Yukonnaise qui vit maintenant au Québec réalisera un vieux rêve au printemps. Elle se rendra en Afrique pour travailler bénévolement.

DEVINEZ QUOI... notre ami Guillaume Roy ne compte pas

des moutons pour s'endormir s'il fait de l'insomnie mais des muffins! Dans le cadre de son travail, il a préparé quatre cents muffins pour la conférence circumpolaire des femmes.

LA VARICELLE a picoté plusieurs petits amis de La garderie du petit cheval blanc. Le fils d'Isabelle Salesse, Kevin, âgé de quatre ans, lui a demandé s'il avait lui aussi attrapé le céleri!

CATHERINE BOUCHARD, avait tellement hâte d'assister au spectacle de Gilles Apap... Elle a bravé la tempête qui sévissait à l'extérieur et s'est rendue de bonne heure au Centre des arts. Il était vraiment tôt, en fait sept jours trop tôt!

## Calendrier communautaire

**LUNDI 29 NOVEMBRE**  
Causerie Sociétés nordiques, présenté par Sylvie Binette de 19 h à 21 h 30 à la salle communautaire. Le coût est de 6 \$ par personne.

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**  
Journée mondiale du SIDA

**VENDREDI 3 DÉCEMBRE**  
Date limite pour profiter de la commande de groupe d'Archambault.

**DIMANCHE 5 DÉCEMBRE**  
Course au flambeau au bénéfice des jeux spéciaux du Yukon. Départ du collège Yu-

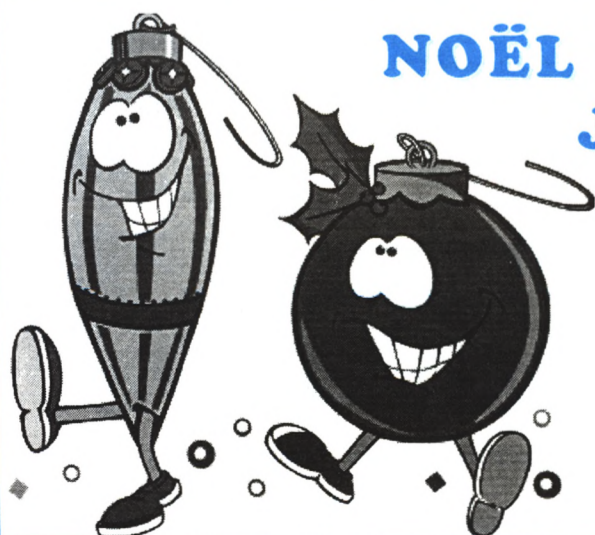
kon à 13 h. Il y aura une course de 4 km à l'extérieur et une course familiale de 1 km à l'intérieur du collège. Inscription à l'avance, bienvenue à tous. Renseignements, Serge Michaud, 668-6511

**LUNDI 6 DÉCEMBRE**  
10<sup>e</sup> commémoration du massacre de la Polytechnique, au Hellaby Hall (au coin de la rue Elliott et de la 4<sup>e</sup> Avenue) à compter de 19 h.

**JEUDI 9 DÉCEMBRE**  
Souper et concert de Noël à l'école Émilie-Tremblay. Les

billets sont en vente à l'école: 13 \$, petit (0-5 ans): 5 \$, jeune: 8 \$ et famille: 35 \$. Tout le monde est invité. Renseignements, 667-8150. (Les profits seront versés dans le fonds pour le voyage à Paris des élèves du secondaire)

**SAMEDI 11 DÉCEMBRE**  
Déjeuner/vente de Noël de La garderie du petit cheval blanc, à la salle communautaire (304, rue Strickland) de 10 h à 14 h. On enveloppe également vos cadeaux sur place. Renseignements sur cette cueillette de de fonds au 633-6566.



## NOËL DANS VOTRE JOURNAL

Vous avez des spéciaux de Noël à annoncer ou alors des voeux de bonheur à proclamer? Profitez de notre publication du 10 décembre où vous y trouverez un cahier spécial de Noël. Nos prix spéciaux sauront vous plaire. Contactez-nous sans tarder au 667-2931 (Cécile ou Marie-Hélène).

## Petites annonces

Guitare art et lutherie noire à vendre. Excellent instrument pour débutant. Comme neuve 200 \$. Catherine B. 393-3715.  
Recherche cadres tous formats. Catherine B. 393-3715.  
Chien âgé de 12 semaines, race Bear dog, à vendre. Renseignements, 633-2273.

## Des placements garantis à 100 %

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA Émission 61

4,40 %  
An 1

OBLIGATION À PRIME DU CANADA Émission 10

5,00 % 5,40 % 5,80 %  
An 1 An 2 An 3 Émission 10. Taux annuel composé de 5,39% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.



NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA  
BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE

Canada

1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca

## Conseil des services sociaux et de santé

Le Conseil des services sociaux et de santé du Yukon est un regroupement consultatif dont le mandat consiste à faire des recommandations au gouvernement du Yukon et à favoriser les démarches visant à améliorer la santé et le bien-être de la population du Yukon.

Si vous ou votre groupe vous intéressez aux questions de santé, de services sociaux ou de justice, on vous encourage à entrer en contact avec le président ou avec la coprésidente du Conseil, ou avec un des membres du Conseil de votre région. Rien ne sera ménagé pour que vous puissiez présenter votre point de vue au Conseil.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 10 et 11 décembre 1999.

Le Conseil actuel est composé des personnes suivantes :

David Buchan, président	668-4725
Colleen Wirth, coprésident	668-5567
Andre Dupuis	633-6037
Shannon Evans, Watson Lake	536-7501
Phillip Gatensby	633-3818
Becky Scherer, Haines Junction	634-2817
Brunhilde Baker	399-4529
Pat Martin	668-4784
Ross Findlater	667-7563
Stanley Noel	667-7975
Renee Alford	667-7960
James Allen, Haines Junction	634-2288
Lynne Harris	668-8747
Dawne Mitchell, Dawson	993-5072

Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous au secrétariat du Conseil, par téléphone au 667-5770, ou par télécopieur au 667-3096. De l'extérieur de Whitehorse, composez le numéro sans frais 1-800-661-1408.



Conseil des services sociaux et de santé du Yukon